

Le Journal du Parc

HIVER 2009

LE JOURNAL TRIMESTRIEL DES HABITANTS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE N°47



La tempête, une nouvelle fois, a ravagé le massif forestier des Landes de Gascogne. Trois cent mille hectares de forêts, soit l'équivalent de la superficie du Parc naturel régional ont été anéantis.

VINCENT NUCHY
Président du Parc
naturel régional
des Landes de Gascogne
Maire de Salles

Le cœur du massif a été particulièrement touché. Autant dire que sur le Parc, c'est à la fois, une économie, un paysage, et plus largement une identité qui sont bouleversés. Ces situations extrêmes sont source de mise en évidence et de remise en question. Mise en évidence du rôle central qu'ont joué les communes et leurs maires, les élus et tous les bénévoles dans un élan de solidarité collective. Dans ces moments de crise, une telle mobilisation, véritablement prodigieuse, révèle un peu plus l'importance de l'existence d'un service public de qualité fondé sur la proximité et une connaissance fine du terrain.

A défaut, c'est aux maires, et à eux seuls, qu'incombe ce rôle pivot de coordonner les interventions. Sur toutes les communes que nous avons visitées, nous avons pu le constater à travers la même écoute et anticipation des besoins, la même réactivité pour aider ses concitoyens, la même énergie pour courir de préfecture en réunions de crise, la même pugnacité pour répondre à l'urgence.

Le Parc souhaite apporter son concours aux efforts des collectivités locales. Très prochainement, des modalités de partenariat et de soutien seront proposées aux communes. Plus largement, une réflexion s'impose sur l'identité économique, culturelle et paysagère de notre territoire forestier. La révision de la charte du Parc devra sans doute marquer une pause pour prendre en compte ce bouleversement et accorder toute la place qu'il mérite, à l'avenir de la forêt landaise. Dans ce numéro, modifié au pied levé, nous posons la question de la reconstruction de la forêt landaise et dressons un premier bilan de la situation sur Marquèze, sur la Leyre et sur le Parc ornithologique du Teich.

Ce sont donc des vœux de courage et d'espoir que j'exprime à chaque habitant, au nom des élus et des agents du Parc.



2 Brèves

3 Actualités

4 Initiatives

Une formation pour la prise en compte des chauve-souris dans la gestion forestière
Randonnées à Sabres : les jeunes à l'œuvre

5 Dossier

Petit patrimoine : réduit par la taille, monumental par l'enjeu

9 Portrait & point de vue

Portrait : Jacques Gillon, photographe
Questions à Laurent Trijoulet, nouveau Directeur du Parc

10 Découvertes

Stratégie des espèces pour passer l'hiver
Nouvelles communes pour le projet de Parc 2010-2022

11 Conseils pratiques

Lutter contre l'invasion du frelon asiatique

12 Agenda

brèves

Un totem pour le Pavillon des Landes de Gascogne, à Sabres

Le Centre National pour le Développement du Bois a attribué son premier prix de la construction publique en bois à la réalisation du Pavillon des Landes de Gascogne, à l'Écomusée de Marquèze.

Ce prix récompense « le Pavillon des Landes de Gascogne, [qui] a remporté l'unanimité du jury, totalement séduit par son écriture fragmentée et par son aspect sculptural qui semble avoir été taillé dans la masse » ainsi que l'usage « aussi bien en structure qu'en enveloppe, [du] pin maritime, plus traditionnellement utilisé en parquet ou palette qu'en élément de construction. Cela a permis d'ancrer le bâtiment dans sa région, et dans un site muséographique et patrimonial emblématique de la région ». Cette distinction fait écho aux nombreux articles de la presse spécialisée nationale et internationale qui a salué cette réalisation.

De la terre à la mer : un Parc naturel marin sur le bassin d'Arcachon ?

Le 11 décembre dernier, Jérôme Bignon, Président du Parc naturel régional marin de la mer d'Iroise, premier Parc naturel marin créé en France, est venu à l'invitation du SIBA (Syndicat Intercommunal du bassin d'Arcachon) présenter le concept novateur de Parc naturel marin aux dix communes membres.

Créé par la loi du 14 avril 2006, un Parc naturel marin se distingue notamment par son comité de gestion qui réunit l'ensemble des acteurs concernés : élus, structures publiques mais surtout et majoritairement acteurs économiques professionnels et associatifs. Le débat est ouvert et à l'invitation de Jérôme Bignon les dix communes du Bassin vont se rendre prochainement en mer d'Iroise pour apprécier l'opportunité de créer un tel outil sur le territoire. A suivre.

Natura 2000 : le point sur les sites de Captieux et de Hostens

Les comités de pilotage des sites Natura 2000 du Champ de tir de Captieux ont eu lieu le 11 décembre dernier. Les Documents d'Objectifs ont été présentés, prévoyant les actions et le financement nécessaires.

La prochaine étape est de valider définitivement ces documents afin de mettre en œuvre les actions prévues dans un délai de six ans.

Le Site Natura 2000 du Domaine départemental d'Hostens est quant à lui au début de la démarche puisqu'il vient d'être doté d'un comité de pilotage depuis le 6 novembre 2008. Le Conseil Général de la Gironde, principal propriétaire de la zone d'étude et structure animatrice du site, aura la mission d'élaborer les diagnostics écologique et socio-économique du site, de proposer les objectifs de gestion, puis les actions à réaliser.

Le DOCOB devrait être opérationnel d'ici janvier 2010.



Gentiane pneumonanthe - D.Sautet

à lire

Forêt des landes de Gascogne : une nature secrète

Le mythique désert des Landes de Gascogne dissimule ses richesses. Sur le sable et au cœur des pins omniprésents, se révèle toute la diversité des milieux, de la faune et de la flore de ce territoire. L'ouvrage écrit par François Sargos et illustré par les photographies de Pierre Petit met en valeur cette biodiversité méconnue. Les deux auteurs vivent la forêt des Landes de Gascogne, F. Sargos comme conservateur de la réserve naturelle de Cousseau, et Pierre Petit comme éternel observateur et révélateur des espèces que nous côtoyons.

L'ouvrage ne se contente pas de décrire et faire découvrir la « nature secrète », il donne à comprendre les équilibres et les conditions de sa préservation dans une relation étroite avec la forêt et face aux grands risques d'aménagement qu'encourt notre territoire.

Paru le 1^{er} octobre 2008 - Editeur : Sud Ouest (Editions).



La forêt mise à mal

La forêt de pins maritimes, identité forte du Parc naturel régional des Landes de Gascogne est aujourd'hui mise à mal. La Haute Lande revêt le visage du Médoc d'il y a dix ans. L'ensemble du Parc est impacté par ce nouvel événement climatique, les évaluations fines sont en cours.

La forêt est garante des grands équilibres de notre territoire, qu'ils soient économiques, sociaux ou environnementaux. La démonstration en a été faite au travers des dynamiques de gestion durable engagées sur le massif. La forêt de production conditionne ici la qualité du territoire, du cadre de vie et du patrimoine, la qualité de la ressource en eau, la qualité des milieux naturels et de leur préservation.

Des brèches sont aujourd'hui ouvertes dans ces équilibres, mettant en jeu l'évolution du territoire. Quels seront les choix individuels et collectifs face à la reconstruction du massif forestier ? A quelles pressions ou dynamiques seront soumis nos actuels espaces forestiers ? Quels sont les risques encourus au regard des fragilités et sensibilités connues de nos ressources.

Au-delà du drame personnel que représente la destruction d'une parcelle forestière, par son ampleur géographique, la tempête concerne tous les acteurs du massif.

Marquèze se reconstruit

Le passage de la tempête a laissé des traces profondes sur le paysage du site de Marquèze, à l'image de tout le massif forestier environnant.

Les bâtiments n'ont pas été touchés dans leur majorité, mais une partie du paysage de l'airial, et l'ensemble du site par ailleurs, ont été fortement atteints : une cinquantaine d'arbres majeurs sur l'airial, l'aire de pique nique, la forêt résinière, le chemin du moulin. Cependant, au bout de quelques jours, les accès ont été dégagés pour sans attendre engager le travail de reconstruction. L'ouverture du site de Marquèze se fera donc bien le 28 mars. Dans l'immédiat, le Pavillon des Landes de Gascogne à Sabres a réouvert ses portes et accueille les visiteurs dans ses espaces d'expositions. C'est là une belle opportunité pour découvrir et faire découvrir à vos enfants, l'exposition d'une actualité brûlante : « S.O.S Save Our Sources », consacrée aux questions du développement durable.

Les cours d'eau du Parc après la tempête

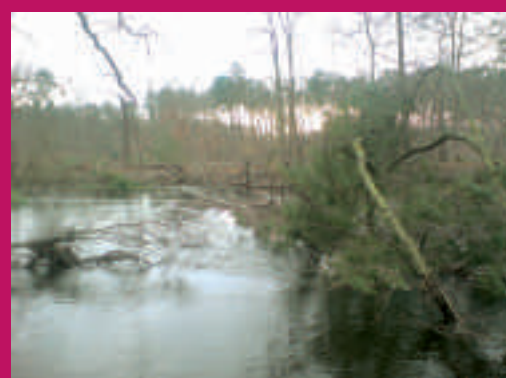
L'heure est à l'évaluation des impacts de la tempête sur les rivières du Parc. La connaissance fine de ces milieux peut d'ores et déjà orienter un premier diagnostic.

Sur les berges de nos rivières, la diversité des boisements permet d'éviter le phénomène des chablis. Néanmoins certains secteurs sont très sensibles comme les rives peuplées de pins ou les pentes fortes et exposées. Les cours d'eau aujourd'hui en crue et les sols gorgés d'eau accentuent la vulnérabilité des arbres les plus âgés. Nous observons une situation exceptionnelle avec l'équivalent d'un arbre tombé tous les 200 m. Les principes acquis de gestion des cours d'eau naturels doivent plus que jamais être respectés. Ainsi, le choix des interventions devra répondre en priorité aux enjeux des usages (canoë-kayak, pêche), de protection d'ouvrages et de milieux et localement, d'écoulement des eaux pour des secteurs très déstabilisés. Le Parc prépare un programme de sécurisation et de restauration de la Leyre et propose son assistance aux communes sur la gestion raisonnée des cours d'eau après la tempête.

De sérieux dégâts et toujours des oiseaux au Parc Ornithologique du Teich

La tempête a une nouvelle fois frappé le Parc Ornithologique du Teich. De nombreux arbres sont à terre, déracinés sur un sentier de visite très endommagé. La quasi totalité des affûts d'observation ont été touchés et leur toiture pliée ou envolée.

La différence notable avec la tempête de 1999 est que les digues de ceinture du Parc ont résisté au vent même si l'eau est passée sur la digue à la pointe du Teich sur une distance de 30 m. Les oiseaux semblent les moins perturbés par cet accident météorologique. Leur présence est encore observée en très grande quantité dans certains secteurs du Parc où les niveaux d'eau continuent à être régulés normalement. Mais la nidification à venir de certaines espèces sera sans doute remise en cause. Les équipes du Parc Ornithologique, de la Commune, de la Maison de la Nature et du Parc naturel sont mobilisées pour rouvrir au public le plus rapidement possible.



initiatives

Une formation pour la prise en compte des chauves-souris dans la gestion forestière

Les chauves-souris ou chiroptères, petits mammifères fascinants, sont menacées : destruction des habitats et gîtes, pesticides et produits toxiques de traitement des charpentes, peur irraisonnée mettent à mal ces animaux pourtant protégés.

Un certain nombre d'espèces, parmi les plus sensibles, utilisent les milieux forestiers pour chasser ou pour y trouver un gîte tels les Barbastelles, Murins de Beichstein, Rhinolophes.

Fin novembre 2008, techniciens forestiers, propriétaires et sylviculteurs des vallées de la Leyre et de la Midouze se sont réunis pour une formation sur les chauves-souris organisée par l'association Midouze Nature.

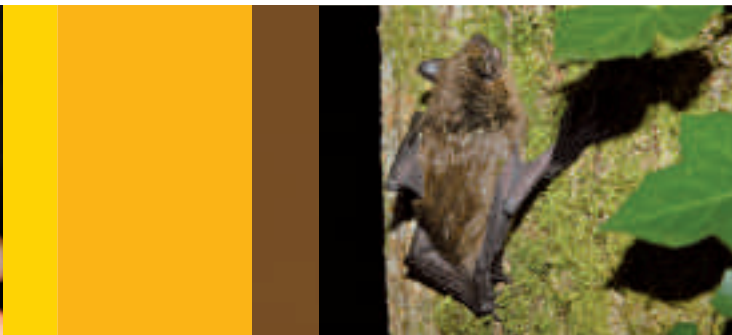
La trentaine de participants a pu découvrir la diversité qui siège dans les forêts de feuillus. Saviez-vous que les chauves-souris, si discrètes, s'immiscent dans les cavités des arbres, dans un trou de Pic ou sous une écorce décollée pour y passer la journée, l'hiver ou y élever les nouveau-nés. Ainsi, il est conseillé de laisser au minimum 5 à 10 arbres à cavité à l'hectare comme l'applique l'ONF avec de vieux arbres, au bénéfice de la biodiversité.

Les participants ont pu acquérir une stratégie de gestion forestière pour exploiter durablement la forêt en préservant les habitats à chauves-souris : périodes d'intervention idéales, reconnaissance des arbres et des îlots favorables à leur préservation, conservation d'une structure diversifiée du boisement en maintenant des arbustes et des arbres d'âges différents.

Une plaquette sera diffusée pour présenter à chacun les méthodes et précautions à prendre.

En savoir plus sur les chauves-souris : voir le journal du parc n°45

Contact : Mission Patrimoine naturel 05 57 71 99 99



Randonnée à Sabres : les jeunes à l'œuvre !

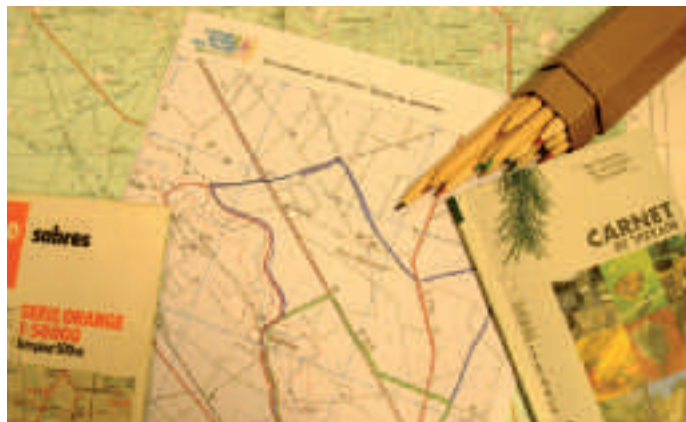
La randonnée pédestre est une activité de plus en plus courue. En petit groupe, ou en famille, marcher à pied en forêt est un plaisir simple, source d'épanouissement à la portée de tous. Pour autant, créer un itinéraire sur notre territoire, balisé et entretenu, n'est pas une mince affaire.

Dans la partie landaise du Parc, six communes sont équipées depuis deux ans de boucles inscrites au Plan Départemental d'Itinéraire et de Randonnée Pédestre. A Sabres, pour mettre en place ce type de parcours, une coopération originale s'organise sous l'égide de la commission environnement du Conseil général des Jeunes des Landes.

Ainsi la municipalité, le Parc naturel, le village de vacances, l'Ecomusée, mais aussi Mexico loisirs et la Fédération de randonnée pédestre apportent leur soutien technique au projet de huit jeunes élus issus des collèges publics landais. Soucieux de permettre la découverte pour tous, leur idée est de définir un tracé qui réponde au grand public et aux plus « sportifs ». Ils ont ainsi mené un travail sur cartes, mais aussi des repérages sur le terrain.

Ainsi se profilent deux parcours distincts : une petite boucle de cinq à six km pour découvrir le village, valorisant aussi les arbres remarquables et une grande boucle de quinze à vingt km accessible à pied et à VTT

reliant Sabres à la base de Mexico, sur Commensacq, afin de permettre de combiner aussi un petit parcours en canoë. Validé par l'Assemblée plénière du Conseil général des Jeunes en juin 2008, le budget de ce projet devrait être présenté au Conseil général des Landes (« des grands » celui-là) dans le courant 2009. Accepté, il serait alors financé et réalisé, principalement par ces jeunes élus avant fin juin 2009. A suivre.



La conservation du petit patrimoine est une préoccupation permanente du Parc naturel car derrière l'évidente nécessité de préserver ces traces du passé se profilent aussi des enjeux qui dépassent la simple « protection des vieilles pierres »...

Dossier du journal n° 47

dossier

Petit patrimoine : réduit par la taille, monumental par l'enjeu...

Le « petit patrimoine rural non protégé » (le PPRNP pour les initiés des sigles technico-administratifs) est aussi plus simplement nommé « patrimoine de proximité », « patrimoine vernaculaire », ou plus récemment encore « patrimoine identitaire », ou « patrimoine rural » (bien que n'étant pas spécifique à nos campagnes, de multiples éléments citadins pouvant être considérés comme porteurs d'une valeur patrimoniale manifeste).

Il regroupe donc une très large palette de constructions humaines que, souvent, nous côtoyons tous les jours. Dans ce domaine donc, pas de peintures rupestres, de châteaux médiévaux et encore moins de cathédrales gothiques, qui illustrent ce que nous appellerons le « Grand Patrimoine », ressortissant des « Monuments historiques ».

Mais il s'agit pourtant ici aussi de constructions, de réalisations ou d'objets qui appartiennent à notre histoire, qui en balisent les époques et constituent des éléments tangibles et repérables des évolutions de nos sociétés.

La notion de « terroir » ou mieux encore de « territoire » est primordiale à prendre en compte, tant elle a conditionné les méthodes d'exploitation d'une nature qui partout s'avérait différente.



L'airial, écrin du petit patrimoine...

Interrogés sur les richesses que recèle le territoire de notre Parc naturel à l'occasion de la préparation des ateliers thématiques organisés dans le cadre de la révision de sa Charte, ses habitants, comme leurs hôtes, ont mis en avant leur attachement au patrimoine bâti situé dans les quartiers, et leurs airiaux, qui figurent désormais parmi les paysages identitaires d'Aquitaine.

Leur attrait tient à l'harmonieuse composition d'éléments bâtis (maisons d'habitations entourées de nombreux bâtiments annexes) et non bâtis (vaste pâture ombragée de chênes, traversée de chemins sablonneux menant dans le champ proche et la lande (aujourd'hui la forêt) environnante.

Les conclusions d'études récentes révèlent de nouveaux éléments de compréhension du «paysage d'airial». Cela concerne la présence quasi exclusive du feuillu, essentiellement du chêne pédonculé, mais aussi, selon les secteurs, du chêne tauzin, et plus rarement du chêne liège et même du châtaignier. L'explication de l'omniprésence du chêne tien au fait que, contrairement à ce que l'on pensait, l'airial n'est pas un paysage gagné sur la lande déserte,

mais au contraire, le résultat du défrichement, par l'homme, de zones primitivement boisées de feuillus, afin de créer des terres labourables. Ainsi les chênes qui ombragent encore nos airiaux sont les descendants de cette antique forêt de feuillus.

Cependant, aux éléments communs à ce paysage si singulier, s'ajoutent des éléments de diversité créant des ambiances particulières qui s'interpénètrent, et qui s'expriment par la multiplicité des matériaux utilisés pour la construction : le bois garni de torchis au coeur du territoire du Parc, le calcaire blond et la « garluche » (pierre de lande) brune dans ses marges.

Cette diversité s'exprime aussi dans la morphologie et les techniques de construction : toits à forte pente couverts de chaume (et de brande) des «bordes», à l'inverse des toits aux pentes plus atténuées des toitures en tuile canal des maisons et des « parcs » ; maisons avec ou sans « eustantades » (auvents), mais toujours orientées au soleil levant.



Vue de l'airial de Marquèze, à Sabres

L'airial, heureuse alchimie et harmonieux équilibre entre le plein et le vide, entre le non bâti et le bâti.



Four à pain « Le Yaougue » à Callen

Le four à pain est abrité par une vaste fourrière dans laquelle on peut entreposer le bois nécessaire à la chauffe de la sole.



Poulailler « Le Soulupa » au Sen

A défaut de se percher dans les branches des chênes de l'airial, les poules pouvaient trouver refuge dans les poulaillers perchés qui offraient aussi l'avantage de permettre de recueillir les fientes, précieux engrais des jardins potagers.

zooms



Couverture en chaume de la borda Lafourcade (quartier de « Capbat » à Commensacq)

La question du matériau réglée, Olivier Thibault a pu s'inspirer d'une technique de pose utilisée dans d'autres régions de France pour lier les bottes entre elles et les rendre solidaires des chevrons non plus grâce à des longues tiges de seigle assouplies dans l'eau, mais, tout simplement grâce à des barres tenues par du fil de fer. Le résultat ayant été jugé satisfaisant, les deux bordes de Marquèze ont été rénovées selon cette technique.

Conserver les savoir-faire

Grâce à la bienveillante compréhension d'un habitant du Parc, il a été possible d'expérimenter une technique nouvelle de couverture des bâtiments ruraux autrefois couverts en chaume. Le seigle à tige longue, cultivé et sélectionné en fonction de cet emploi étant une céréale qui a disparu de nos champs, il était devenu impossible d'acheter, et par-là même de cultiver cette céréale.

Après enquête auprès de collègues du réseau de la Fédération des Parcs confrontés à cette même problématique, il nous a été possible d'utiliser un matériau approchant : le roseau de Camargue, dont la couleur et la grosseur des tiges présentaient un aspect quasiment identique à notre seigle longue tige.

Petit patrimoine d'un grand Parc naturel...

Mais les habitants ont aussi souligné l'originalité et la diversité du petit patrimoine bâti du territoire.

Il se situe soit à proximité de maisons d'habitations, tels que fours à pain (encore une multitude, même s'il est actuellement en déshérence, puisque sans fonction) loges à cochons (nombreuses encore), puits à balanciers et poulaillers perchés (aujourd'hui très rares). Ce patrimoine se situe plus ou moins loin des habitations, aujourd'hui en forêt, hier dans la lande), tels que les abris de bergers, devenus des abris de résiniers après 1857. Sur les communes du delta de la Leyre, il évoque les activités liées à l'aquaculture et prend la forme de cabanes d'éclusiers, fort heureusement sauvées de la ruine par l'action conjuguée du Conservatoire du littoral, du Conseil général et de la commune du Teich pour celles qui se situent dans son Parc ornithologique.

Ce petit patrimoine rural, qui appartient en majeure partie à des particuliers, peut aussi appartenir à la collectivité, tel que celui des croix de carrefour (à Belin, par ex.), des fontaines consacrées (une multitude dans le Parc, près de 200) des lavoirs (tels que celui de Lugos), des porches de cimetière (tels que celui de Moustey, de Belhade), des métiers à ferrer les boeufs (rarissimes comme à Luxey).



Abri de résinier

« A la Cabane Blanche » à Luxey

Ces cabanes étaient constituées d'une pièce unique, éclairée par une fenêtre. Une cheminée permettait au berger de préparer ses repas frugaux, et, la nuit venue, de dormir sur un lit fait de planches de bois encastrées dans les parois.



Fabrication et pose de tuiles canal sur le mur du cimetière de Vieux-Richet

Sensibiliser au patrimoine

Deux classes d'écoles du territoire (Le Barp et Saint-Symphorien) ont participé à la réalisation de tuiles canal destinées à protéger des intempéries le sommet de murets de pierre. C'est grâce au partenariat avec la fabrique « Les grès de Gascogne » du Barp, qui a offert l'argile nécessaire (près d'une tonne), mis à disposition ses fours et son savoir-faire, que près de deux cents tuiles ont pu être fabriquées

par les élèves qui n'ont pas ménagé leurs efforts (chaque tuile pèse en effet, plus de cinq kilos !) et fait preuve de beaucoup d'inventivité, puisqu'ils les ont toutes signées, datées, et agrémentées de messages poétiques.

Et quelle fierté se lisait sur leur visage lorsqu'ils les ont fixées, à la chaux, naturellement, sur le mur du cimetière de l'église de Vieux-Richet. Peut-être auront-ils la curiosité de venir avec leurs enfants revoir le cadre de leur exploit ?

Croix de carrefour

à Belin, croisement de « Joué »

On retrouve la même en plusieurs endroits (à Beliet, à Salles...) car elle a été fabriquée dans les ateliers de la « Grande Forge » de Beliet par le maître de forges Juhel-Renoy.



Fontaine Sainte Ruffine

près de l'église de Biganon,

dont l'eau est salubre pour ceux qui ont des maladies de peau.



Métier à ferrer dans le bourg de Luxey

Unique témoignage, à notre connaissance, de ce type de bâtiment sur le territoire du Parc.



Préserver pour **conserver notre identité...**

Depuis la création de son Atelier Patrimoine, en 1993, le Parc aide tous ceux qui souhaitent rénover le bâti ancien avec le respect et l'attention qu'il mérite. Cette politique de sauvegarde et de mise en valeur s'adresse aussi bien aux habitants qu'aux professionnels du bâtiment et aux collectivités.

Elle s'exprime à travers les trois domaines d'intervention de l'Atelier : la conservation des savoir-faire, la sensibilisation des jeunes et la formation des adultes. Grâce à l'action de son Atelier Patrimoine, le Parc a contribué à la sauvegarde de 77 petits bâtiments ruraux (essentiellement des fours à pain des loges à cochons et des poulaillers), dont le tiers appartient

à des communes. Il a également œuvré au maintien de savoir-faire locaux (couverture en chaume en particulier) par la mise en oeuvre de 13 chantiers-écoles organisés au bénéfice de la restauration d'éléments de patrimoine public.

Une maison, un « parc » couvert de tuiles, une « borde » couverte de chaume, un four à pain, un puits à balancier, un poulailler, une fontaine guérisseuse, une croix de carrefour, un lavoir constituent autant de signes qui contribuent à forger l'image d'un territoire remarquable, et à en renforcer l'esprit.

Le patrimoine exprime une ruralité construite au fil du temps par ceux qui nous ont précédés. Sa préservation, qui enrichit notre environnement quotidien et rétablit le lien avec un passé proche, doit rester, dans un effort continu, l'affaire de tous.



Lavoir dans le bourg de Lugos

Olivier Thibault, responsable de l'Atelier Patrimoine du Parc est à l'œuvre...



Porche du cimetière de Belhade

dont la toiture, la couverture et les deux vantaux du portail ont été entièrement repris par l'Atelier Patrimoine.



Transmettre le savoir-faire

Restauration du four et de la fournière dans le bourg de Vert. En collaboration avec la chambre des métiers des Landes, une formation a été mise en oeuvre par le Parc au bénéfice d'adultes en situation de réinsertion. Le chantier-école a été accueilli par la commune de Vert qui a proposé le four à pain du village comme terrain d'exercice.

Sauver le patrimoine



C'est un abri de berger, situé en bordure de la petite route reliant Belin à Mano par Joué, qui a été le premier bâtiment sauvé par l'Atelier Patrimoine du Parc, il y a maintenant quinze ans. Il y avait alors un gros trou dans la toiture, et un passant anonyme avait écrit sur un des murs à l'aide d'un charbon de bois qui était dans la cheminée, cette apostrophe :

« France ! Ton patrimoine fout le camp ! ».

Nous avons relevé le gant. On voit sur la partie gauche du cliché, l'allure du bâtiment après son sauvetage.

Aujourd'hui, ce bâtiment agonise de nouveau. Alors qu'il servait aux chasseurs de la palombière voisine, des vandales l'ont pillé cet été : ils l'ont « détuilé » et ils se sont attaqués aux barons qui encadraient la porte de bois... On voit bien que dans le domaine du patrimoine, rien n'est gagné d'avance, et rien n'est définitivement acquis. Le patrimoine étant l'affaire de tous, on lance un appel pour recevoir les deux cents tuiles anciennes qui manquent encore, avant de lui redonner vie une nouvelle fois !

Contact : Mission patrimoine culturel et Atelier Patrimoine du Parc au 05 57 71 99 84

portrait

Un drôle de **photographe...**

Il a beau passer la majeure partie de son temps à parcourir le monde pour photographier l'oiseau ou l'animal le plus secret, c'est toujours, à chaque retour, au Parc Ornithologique du Teich qu'il vient se ressourcer.

Au fil du temps, ce photographe amateur dont le cœur bat pour la nature est devenu la « mascotte » de la Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon. Son parcours est singulier, à l'âge de cinquante ans ce chef d'entreprise, à la tête de centaines de salariés, décide d'arrêter cette vie pressée et vient s'installer sur le bassin d'Arcachon. Une nouvelle vie commence alors, ponctuée de voyages en Afrique à la recherche du « bec en sabots » (un oiseau mythique), en Amérique latine, en Norvège pour photographier les parades nuptiales du Chevalier combattant, voyages restitués dans de magnifiques diaporamas.

Et entre chaque aventure, il n'oublie jamais de photographier les oiseaux du Parc du Teich et du delta de la Leyre. C'est ainsi que Claude Feigné, ornithologue à la Maison de la Nature et éditeur à ses heures lui propose un projet de livre pour mettre en valeur son travail. Ses photographies ont la reconnaissance tant des naturalistes que des professionnels ; Jacques Gillon a ainsi obtenu de nombreux prix et en particulier en 2006 le premier prix catégorie « oiseaux » au festival international de la photo animalière de Montiers en Ders. Dans ce bel ouvrage intitulé « Instants d'oiseaux », photos et textes se complètent harmonieusement et font comprendre la richesse patrimoniale et l'importance de préserver et valoriser des sites naturels uniques comme le Parc Ornithologique du Teich.

« **Instants d'oiseaux** » de Claude Feigné et Jacques Gillon, 192 pages, *Ed Sud Ouest*

Pour en savoir plus sur Jacques Gillon : www.assoc.tpm.free.fr



point de vue



Questions à **Laurent TRIJOLET,** nouveau **Directeur du Parc**

Parcs en général et celui-ci en particulier portent particulièrement bien. L'opportunité s'étant présentée de rejoindre le Parc, je ne pouvais la manquer !

Quels sont les principaux enjeux de vos missions...

Le Parc a la chance d'avoir des élus qui mesurent pleinement l'importance de leur mandat, des agents compétents et très attachés aux fondations et à l'esprit qui doit animer un PNR, des communes membres désireuses de valoriser leur appartenance au Parc et des soutiens institutionnels solides qui ont déjà montré leur attachement à cet établissement ; je pense particulièrement à la Région Aquitaine et aux Conseils généraux.

Le rôle premier du directeur est la mise en œuvre de la volonté politique, de faciliter la convergence des énergies de tous les acteurs, de promouvoir ces dynamiques, d'agir et de vérifier que territoire, élus et administration se comprennent bien.

...et pour ce territoire ?

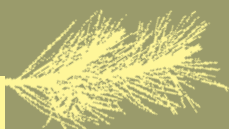
C'est un territoire vaste avec une histoire originale, une culture gasconne, et un patrimoine naturel remarquable. C'est aussi un territoire vivant qui n'échappe pas à une pression multifactorielle mais il peut, avec le Parc, évoluer vers un développement souhaitable, équilibré, innovant et exemplaire.

Que faut-il souhaiter au Parc pour 2009 ?

De poursuivre le travail de qualité qu'il a accompli jusqu' alors, de mener à bien les nouvelles missions et orientations qui lui incombent et bien évidemment et surtout, de se doter d'une nouvelle charte fondatrice d'un avenir porteur d'espérances pour le bien de tous et j'y inclus les générations futures.

Après un parcours au sein de collectivités régionales ou locales, vous avez rejoint le PNR des Landes de Gascogne au titre de Directeur Général des Services, quelle est la raison de ce choix ?

Les Parcs naturels régionaux sont des établissements à part dans le monde institutionnel français. Celui des Landes de Gascogne est un des plus anciens et un des plus importants en termes d'actions et de services. J'ai orienté tout mon parcours dans le service public sur des thématiques que j'affectionne particulièrement : l'aménagement du territoire, le développement local, l'urbanisme et le paysage, l'environnement... des sujets que les



L'hiver dans la nature : stratégies des espèces pour passer le cap

Pour bon nombre d'animaux et de végétaux l'hiver est une étape difficile à passer. Face aux chutes des températures et à la raréfaction des ressources alimentaires, chacun a sa méthode pour survivre.

Je pars...

Les animaux aux capacités de déplacement importantes vont migrer dans des contrées plus clémentes : oiseaux, chauves-souris et mêmes certains papillons comme le Vulcain. Notre territoire accueille alors les oiseaux plus nordiques comme la Grue cendrée ou les Oies et voit partir le Milan noir et le Martinet (voir également le journal du parc n°46 consacré à la migration des oiseaux).

Je reste... et je m'adapte

Dans ce domaine le monde du vivant a été ingénieux et chaque espèce a développé sa stratégie d'adaptation.

Les espèces dont la chaleur corporelle provient essentiellement du milieu extérieur : les « ectothermes » et les végétaux

De nombreux animaux entrent en léthargie. C'est le cas de certains insectes, des amphibiens et des reptiles, qui passent cette mauvaise saison dans un gîte à l'abri des conditions extrêmes.

Les végétaux entrent en résistance (perte des feuilles, descente de sève, réduction en rosette). L'énergie conservée pour reprendre à la belle saison est stockée dans les parties ligneuses (tronc, branches) ou dans les racines (tubercules, bulbes). Certaines espèces choisissent même de mourir avant l'hiver, après avoir pris le soin d'assurer la pérennité de leur espèce : les plantes annuelles ont produit leur lot de semences, certains insectes et autres invertébrés ont pondu leurs œufs et ce sont les larves qui passeront l'hiver.

Les espèces dont la chaleur corporelle provient essentiellement de leur métabolisme : les « endothermes »

Là aussi, il y a plusieurs types d'adaptations pour vaincre le froid et le manque de nourriture : faire des réserves de graisse, développer une enveloppe protectrice (pilosité ou plumage plus épais), modifier son régime alimentaire pour s'adapter à la ressource.

Certains animaux stoppent leur activité. Ils vont hiberner après avoir fait des réserves de graisse. Les animaux diminuent généralement leur métabolisme pour économiser leurs réserves de graisse tout en assurant la continuité des fonctions vitales.

Ainsi la température du hérisson peut descendre à quelques degrés au-dessus de zéro ; le rythme cardiaque des chauves-souris passe à une dizaine de coups par minute alors qu'il est de 600 pulsations en été.

Ceux qui sont encore actifs ont fait de bonnes réserves à l'automne et tout l'hiver, leur seule préoccupation est de trouver de la nourriture.

Pour les aider...

- **Plantez des arbres et arbustes** qui fructifient à l'automne (arbousier, prunelier, aubépine, cardère, noisetier, sureau), les oiseaux viendront faire leurs réserves chez vous.
- **Si vous nourrissez des animaux, ce doit être constant et régulier** faute de quoi vous les mettez en danger car ils prendront l'habitude de venir s'approvisionner.
- **Ne donnez jamais aux oiseaux** : d'aliments salés, de pain sec ou de biscottes qui gonflent et provoquent des troubles digestifs, de lait, de graines de lin ou de ricin qui sont toxiques.
- **Un tas de branches et de bois mort** sera le refuge pour une multitude d'invertébrés, amphibiens, lézards, et peut d'être qu'un hérisson y élira domicile.
- **Si vos combles sont utilisées par des chauves-souris**, laissez-les dormir en paix, un réveil en plein hiver leur ferait brûler leur réserve de graisse et elles pourraient ne jamais voir la fin de l'hiver.

À lire

Fiches techniques : <http://www.lpo.fr/refugeslpo/>

Nourrir les oiseaux, éditions Delachaux et Niestlé

Toute la faune du jardin, éditions Delachaux et Niestlé



Bergerie courbe de Goulade

A la rencontre des nouvelles communes du projet de Parc 2010-2022

DANS CE NUMÉRO : **LE SUD GIRONDE**

Dix nouvelles communes, dont six en Sud Gironde, ont souhaité rejoindre le territoire du Parc à l'occasion du renouvellement de son classement en 2010. Les communes de Cazalis, Escaudes, Giscos, Goulade, Saint-Michel-de-Castelnau et Lartigue, dans le canton de Captieux, sont donc intégrées au périmètre d'étude du nouveau projet de charte pour leur cohérence paysagère et la qualité de leurs patrimoines.

Ce premier tour d'horizon explore ainsi le Sud Gironde et son chapelet de communes autour de la vallée du Ciron et sa forêt galerie riche d'une flore et d'une faune remarquables.

D'emblée, on repère la présence des prairies, véritables havres de biodiversité au pourtour des villages. Ecartons nous des rives du Ciron et prenons pour commencer un peu de hauteur. Sur la commune de Cazalis, les « doux » sont en fait un cordon de dunes continentales,

formées par le vent sur les sables landais, et culminant à 126 m d'altitude, soit 26 m de plus que la dune du Pilat ! Sur la piste des lieux insolites, les pas conduisent à Goulade où se trouve la dernière bergerie courbe des Landes de Gascogne. L'église surprend également par ses proportions et la richesse de son décor intérieur où des peintures murales ont été découvertes. La commune d'Escaudes possède dans son église du XI^e siècle le même et rare coffre à offrande que l'église de Goulade. Dans le village, un métier à ferrer les bœufs rappelle le temps des labours réalisés avec des animaux d'attelage. Voisine, la commune de Giscos indique par son toponyme, l'ancienneté du peuplement de cette lande. Ce village s'intègre en effet dans la nébuleuse des toponymes présentant le suffixe pré-latin indigène – os, autour de Cossio (Bazas), ancien chef-lieu de la tribu celte des Vasates. Après Goulade, qui compte moins de cent habitants, Lartigue est,

avec près de cinquante habitants, la commune la moins peuplée de Gironde ! Au bord de la route départementale, se dresse la façade d'une belle maison de maître, l'ancienne métairie d'Hourtan. Et non loin de là se trouve un autre exemple de ces parcs à moutons à cour fermée, mais celui-ci de plan carré avec une entrée monumentale.

Le Sud Gironde est décidément riche d'édifices ruraux singuliers et préservés, telle cette autre bergerie à cour fermée sur un plan en U au lieu dit la Fille sur la commune de Saint-Michel de Castelnau.

Cette évocation des patrimoines de ces six communes girondines est loin d'être exhaustive mais elle témoigne de la diversité subtile de notre territoire, de sites intimes et précieux, dont le maillage fin du territoire est la plus grande valeur et originalité. Une découverte en douce à suivre avec le Pays d'Albret dans le journal du printemps.

conseils pratiques

Lutter contre l'invasion **du frelon asiatique**

Le frelon asiatique arrivé en France avant 2003 est aujourd'hui une espèce invasive.

Vespa velutina serait originaire de Chine. Dans les pays d'Asie continentale où il vit, les conditions climatiques sont comparables à celles du sud de l'Europe. L'espèce est donc aujourd'hui bien acclimatée en France et s'est répandue dans le sud-ouest. Il est largement présent sur le Parc naturel régional.

Le frelon asiatique diffère du frelon européen (seule autre espèce de frelon vivant en France) par sa taille et sa couleur caractéristique. Il nidifie dans la frondaison des arbres, parfois sous des abris aérés (hangars, granges, etc.). Généralement, les ouvrières façonnent un nid en forme de sphère (légèrement plus haut que large) dépassant souvent 40 cm de diamètre.

Selon les premières observations le frelon d'Asie est peu agressif envers l'homme. Le CHU de Bordeaux estime néanmoins qu'au delà de cinq ou six piqûres simultanées, la vie de la personne peut être mise en danger.

L'alerte est d'abord donnée par les apiculteurs qui s'inquiètent de la destruction de leurs cheptels. Financée par la Région Aquitaine, une étude de l'association de développement de l'apiculture en Aquitaine (ADAAQ) évalue l'incidence du frelon d'Asie sur les ruchers d'Aquitaine. D'autres travaux scientifiques sont en cours.

Outre les risques pour l'homme et les abeilles, il est susceptible de perturber la biodiversité notamment par sa prédation sur les espèces d'insectes pollinisateurs.

Quelques conseils :

Son éradication n'est pas possible, la maîtrise de la population est proposée par protection des ruches, destruction des nids piégeage sélectif pour éviter la destruction d'espèces locales. Les réseaux apicoles se mobilisent ainsi que les services des préfectures. Un réseau de correspondants communaux est en place dans les Landes. Cette information passe par votre mairie. Le signalement de nids est nécessaire aux actions de lutte, vous pouvez y contribuer.

Site d'information :

http://velutina.terralias.com/pages/frelon_asiatique.html



agenda



Balades nature entre delta et bassin avec la Maison de la Nature au Teich

Balades encadrées en kayak de mer accessibles à tous pour découvrir le delta de la Leyre et le bassin d'Arcachon.

15 et 29 mars

À la découverte des villages ostréicoles de la côte Noroît

5 avril

Tour du delta à la découverte des petits ports

Pour tous renseignements, tarifs, horaires et réservation obligatoire : MNBA 05 56 22 80 93

Journal trimestriel gratuit édité en 30 000 exemplaires par le Parc naturel régional des Landes de Gascogne.

ISSN en cours

Directeur de la publication : Laurent Trijoulet.

Rédacteurs : François Billy, Sébastien Carlier, Vanessa Doutreleau, Claude Feigné, Frédéric Gilbert, Véronique Hidalgo, François Lalanne, Vincent Nuchy, Béatrice Renaud, Christine Roblez, David Sautet, Laurent Trijoulet, Nathalie Villaréal.

Photos : D. Sautet, Sauvaget, J. Gillon, S. Carlier, H. Goulaze, C. Mut, L. Dégrave, C. Faigné, DR. Fotolia

Création graphique / maquette : **ourem** 02 40 01 97 00

Imprimerie : Laplante



Parc naturel régional des Landes de Gascogne
33, route de Bayonne - 33830 Belin-Béliet
Tél. 05 57 71 99 99 - Fax 05 57 88 12 72
www.parc-landes-de-gascogne

Saint-Symphorien

En vue du festival, « Du sang sur la page », des rencontres au cours de cet hiver et printemps sont proposées à la bibliothèque de Saint-Symphorien pour découvrir cet univers.

20 mars **Apéro-polar animé par C. Dupuis et DJ Duclock**

C. Dupuis (Librairie Entre Deux Noirs à Langon) nous fait partager sa nouvelle récolte en présentant une douzaine des derniers polars parus.

À 19h, bibliothèque de Saint-Symphorien. Renseignements : 05 56 25 72 89

Luxey

8 mars **Les dimanches de Musicalarue**

Dans le cadre du Festival Chantons sous les Pins, Musicalarue accueille Kent

pour un concert en duo. 1^{re} partie : Alex et sa guitare. À 15h30

Renseignements : Association Musicalarue - B.P. 2 - 40 430 LUXEY - Tél. 05 58 08 05 14

contact@musicalarue.com - www.musicalarue.com

du 21 au 25 mars **Nouveaux horizons pour Voix de Traverse**

Un itinéraire artistique entre les territoires

Après trois ans de rencontres et d'échanges culturels avec la province d'El Hajeb au Maroc l'association Attention Chantier Vocal se tourne maintenant vers la Galice et le Portugal pour un nouvel itinéraire de créations à partager avec résidences, spectacles, collectages, classes cultures, stages amateurs, expositions, veillées...

Ce printemps ouvre ces nouvelles « Voix de Traverse » avec l'accueil en résidence, du 21 au 25 mars, du pianiste compositeur Jean-Marie Machado et du poète chanteur Antonio Placer, en compagnie des Manufactures Verbales. Cette résidence propose un stage vocal pour adultes le samedi 21 et dimanche 22 et une veillée le dimanche 22 mars.

Renseignements pour inscriptions : s.carlier@parc-landes-de-gascogne.fr / 05 57 71 99 99

lacapere@wanadoo.fr / 05 56 62 44 45

Entrez dans les Cercles !

Un nouveau programme vous attend avec des découvertes autour de la chanson française avec O. Tousis, le Jules Box..., du blues avec Mister Chang, Train's stone... et des soirées festives : pop rock avec Métisoléa, Es Lo Que Hay, El Comunero, la Rue Bignol,...

Les prochains rendez-vous :

21 mars **Es Lo Que Hay** Cercle de Saint-Symphorien - Repas à 19h30 et concert à 21h

du 3 au 5 avril **Marco Calliari** commencera une tournée européenne en entrant dans les Cercles !

3 avril Cercle de Captieux - repas à 19h30 et concert à 21h, le 4 au Cercle de Pissos - repas à 19h30 et concert à 21h, le 5 au Cercle de Garein - repas à 12h et concert à 15h

4 avril **le Jules Box** Cercle de Lucmau - Repas à 20h et concert à 21h

18 avril **Jade Morisson** Cercle de Pissos, 21h

Plaquette des Cercles sur simple demande au Parc ou à consulter sur : www.parc-landes-de-gascogne.fr

Exposition « SOS, ressourçons-nous ! »

Pavillon des Landes de Gascogne, Ecomusée de Marquèze à Sabres

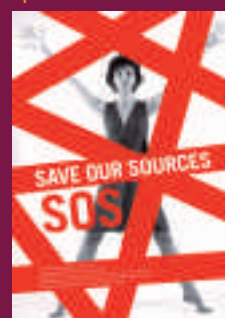
jusqu'au 22 mars

SOS, il y a le feu à la planète ! La nouvelle exposition temporaire « SOS, Save Our Sources » présentée à Sabres, dans le Pavillon de l'Ecomusée, ne fait pas dans le détail. Adaptée au public des 10-15 ans, cette exposition invite bien au sursaut, mais dans un parcours ludique, construit autour d'objets anciens ou contemporains, venus de musées Français, Hongrois ou Suédois. Comment a-t-on pu en arriver là ? Comment a-t-on réagi ? Quelles leçons tirer pour aujourd'hui de pratiques anciennes souvent méprisées ?... Le public est ainsi interpellé et parfois dérangé dans ses comportements quotidiens.

Loin du parfum nostalgique du « bon vieux temps », ce parcours invite à se ressourcer aussi dans des savoir-faire et des pratiques d'hier, économes de ressources rares et fragiles, en y cherchant des pistes pour vivre autrement aujourd'hui.

Ouvert tous les jours sauf le samedi. Tarif adultes : 6 €, enfants : 4 €.

Tarif réduit sur présentation du Journal du Parc !



Prochain forum participatif pour la révision de la charte

Après les ateliers de cet été, l'automne a été mis à profit pour conduire le bilan évaluatif de la charte de 2000 et poursuivre la réflexion sur les grandes orientations stratégiques du nouveau projet du Parc. Dans ce contexte, la semaine du développement durable sera l'occasion de tenir le troisième forum sur la révision de la charte. Vous serez restitués la synthèse des temps de concertation avec les habitants, et les éléments fondateurs de la nouvelle charte ; le diagnostic finalisé et le bilan évaluatif. Retenez dès à présent la date du samedi 4 avril 2009 après midi pour ce prochain forum participatif !

Pour plus d'information : <http://charte.parc-landes-de-gascogne.fr>

